

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

PROJET CADRE DE COOPERATION

ENTRE

**LE PROGRAMME FONDS DE DEVELOPPEMENT
LOCAL
DANS LA REGION DE TAMBACOUNDA
FDL/KEDOUGOU/PNUD/FENU**

ET

**LE FONDS DES NATIONS UNIES POUR
L'ENFANCE L'UNICEF**

***DOCUMENT DE BASE DE L'ATELIER DE KEDOUGOU
LES 7 ET 8 JUIN 1999***

Mr. Professeur Aliou BA
Spécialiste en Géographie
Aménagement du Terroir

Mr. Ousmane KA
Expert -Consultant en Planification
Stratégique (Genre et Développement)
Gestion de Projets, Programmes et
Activités de Coopération Technique

MAI 1999

INTRODUCTION

En prenant l'initiative de conjuguer leurs efforts pour la recherche et la mise en place d'un cadre de cohérence de leurs interventions dans le département de Kédougou, le FENU et l'UNICEF entendent maximiser l'impact de leurs actions sur les conditions de vie des populations bénéficiaires et confirment ainsi le rang de priorité élevé que le Système des Nations Unies accordent à la coopération inter-agences et à la rationalisation de l'assistance extérieure.

Au demeurant, des actions multiples ont été déployées à cet effet, dans le passé, par les agences du Système des Nations Unies, à travers certains projets et programmes. C'est le cas notamment en matière de lutte contre la **Mortalité Maternelle** entre l'UNICEF, l'OMS, le FNUAP, le PAM et le PNUD, de lutte contre le **SIDA** avec l'ONUSIDA entre l'UNICEF, l'UNESCO, l'OMS, le FNUAP et le PNUD, de **Promotion Economique des Femmes** entre le FENU, le PNUD et le BIT.

Cependant, la présente initiative revêt une dimension particulière de par l'originalité de l'approche de développement qui la fonde et la spécificité du cadre physique d'intervention.

En effet, la dynamique d'appui à la décentralisation et l'émergence de stratégies endogènes de développement local et de lutte contre la pauvreté soutenues par des systèmes souples de financements décentralisés, constituent, à plusieurs égards des enjeux majeurs et des défis à relever par tous les partenaires.

Or, il est établi qu'une **Approche-Programme globale, intégrée et participative** conçue et mise en œuvre par tous les acteurs à la base et s'appuyant sur la réalisation d'**investissements en capital productif et social**, constitue le meilleur moyen d'assurer la cohérence, la coordination et la rationalisation des interventions visant un **Développement Humain Durable**. De plus, le département de Kédougou, en raison de ses handicaps multiples offre un terrain idéal pour l'ancrage de cette approche.

L'Etude commanditée par le FENU, en collaboration avec l'UNICEF tente de répondre à ces préoccupations stratégiques.

I.- PROBLEMATIQUE GENERALE

I.1 .- JUSTIFICATION DE L'ETUDE

Le Sénégal est classé selon l'indice 1998 du niveau de développement humain au bas du tableau (158^e pour 174 pays). Les indicateurs sociaux sont révélateurs de son retard : faible taux de scolarité (62 %), taux de mortalité infantile élevé (68 %), taux de mortalité maternelle également élevée (510 décès pour 100 000 naissances vivantes), taux de couverture vaccinale insuffisant (65 %) pour la plupart des antigènes), à peine 63 % de la population ont accès à l'eau potable et seuls 37 % bénéficient de conditions d'assainissement adéquates.

Le tableau est encore plus critique pour les régions périphériques et notamment pour le milieu rural. Tirant les enseignements, le Sénégal avait déjà élaboré en 1996 un **Programme National de Lutte contre la Pauvreté** selon un processus participatif impliquant les collectivités locales, la société civile et le secteur privé.

A cet égard le département de Kédougou, handicapé non seulement par l'enclavement mais encore par l'éloignement des centres de décision, est choisi par le Gouvernement, le PNUD et le FENU comme zone d'intervention prioritaire avec 80 %, des ménages et 37 % des individus vivant en dessous du seuil de pauvreté. Selon l'enquête sur les Priorités réalisée en 1993, il représente presque un cas unique. Ainsi dans la dynamique de décentralisation, le programme pilote (FDL) est-il défini comme un appui au développement local visant à créer de meilleures conditions de gestion des terroirs et à amener les institutions communales dans la vie de relation pour une meilleure articulation des différents espaces productifs.

Le faible niveau de développement humain au Sénégal justifie également la présence remarquée de l'UNICEF qui fournit un effort consistant de partenariat au Gouvernement par une implication dans le financement ou l'exécution des programmes relatifs aux objectifs globaux dits de « **Première Génération** » en l'an 2000 et aux autres objectifs dits de « **Deuxième Génération** » à atteindre au début du troisième millénaire.

1.2. Objectifs de l'Etude

L'Etude vise à faciliter la recherche d'un Cadre de cohérence entre les 2 programmes du FDL/FENU et de l'UNICEF dans le département de Kédougou et l'arrondissement de Missirah dans le département de Tambacounda.

La coordination et l'harmonisation des programmes et actions des différents partenaires à la base, constituent en effet une grande priorité stratégique de l'Etat du Sénégal et du Système des Nations Unies, conformément à la **Note de Stratégie Nationale** et au **Cadre de Coopération « UNDAF »**.

Il s'agira ainsi de favoriser un meilleur impact des actions des acteurs sur le terrain.

1.3. Axes d'orientation de l'Etude :

Pour la réalisation des objectifs de l'Etude, plusieurs approches sont possibles eu égard à la nature des programmes. Toutefois, il est suggéré de privilégier l'examen des programmes articulés autour des centres d'intérêt ci-après :

- la vision de développement partagée des deux (2) bailleurs de fonds FENU et UNICEF ;
- les objectifs stratégiques visés à partir des contraintes identifiées lors de la formulation des programmes ;
- les thèmes ou domaines d'intervention sectoriels ciblés ;
- l'identification des bénéficiaires et les formes d'organisation et de participation de ces derniers dans la réalisation des activités retenues ;
- les options de concentration géographique des interventions des deux (2) programmes ;
- les plans d'investissement des deux (2) programmes par objectifs stratégiques, thèmes ou domaines d'intervention, groupes cibles ~~en~~ zones géographiques.

Cet exercice de repérage, de diagnostic et d'analyse devrait permettre de dégager les ancrages institutionnels, en termes de vision de développement, d'objectifs stratégiques, d'axes de synergies de collaboration et d'échanges ainsi que de rationalisation des investissements. Ce qui contribuerait à écarter toute éventualité de duplication et de redondance inutiles entre les deux (2) programmes qui pourraient être préjudiciables aux populations et au développement intégré des milieux concernés.

A l'évidence, la recherche de l'harmonisation des stratégies d'intervention des deux (2) programmes à travers des espaces, mécanismes et procédures de coordination n'exclue pas l'existence à un niveau déterminé du dispositif d'intervention et programmatique d'une unité organique de prise de décisions stratégiques ou de dépenses d'investissement.

A ce propos, l'analyse de la complémentarité peut se faire à travers les Plans Locaux de Développement et le FDL, déjà en rodage, servira d'outil d'exécution.

II.- PRESENTATION DES PROGRAMMES

2.1. Objectifs et but du Programme FDL/FENU de Kédougou

Le FDL s'inscrit dans une dynamique de lutte contre la pauvreté selon la planification à la base, pour atteindre deux objectifs généraux. :

2.1.1. Augmenter les opportunités de créations de revenus et d'emplois dans le cadre de relations ville secondaire/campagne, tout en intégrant la dimension de gestion durable des ressources naturelles.

2.1.2. Promouvoir les fonctions essentielles des collectivités locales comme acteurs de base dans l'animation de la vie socio-économique locale, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain.

Pour ce faire, le Fonds de Développement Local (FDL) vise les objectifs immédiats suivants :

- a) la valorisation des espaces productifs villageois dans le cadre d'une gestion communautaire des terroirs ;
- b) l'ancrage des communautés rurales, dans la société rurale en tant que cellule d'animation de la vie économique et sociale entre plusieurs villages ;
- c) la promotion de la ville de Kédougou, en tant que centre secondaire de relais sous-régional en vue du renforcement des échanges ville-campagne.

Pour la mise en œuvre il a été élaboré, suivant un processus participatif itératif, des programmes d'actions et d'investissement couvrant 1999 – 2001.

Les domaines d'activités couverts par ces programmes concernent l'hydraulique, la santé, l'éducation, les activités socio-culturelles et le renforcement des capacités et moyens d'actions des organisations (femmes, jeunes, artisans, personnes handicapées etc...).

2.2. Objectifs et but du Programme UNICEF

L'engagement de l'UNICEF aux côtés du Gouvernement pour l'atteinte des objectifs de Développement Humain se mesure à travers la nature de son programme marquée par un choix d'objectifs quantifiés axés sur un ensemble d'indicateurs socio-économiques prenant en compte le processus de décentralisation.

Cette orientation soutenue pour le Développement Humain justifie le choix que l'UNICEF porte sur le département de Kédougou.

2.2.1. Objectifs à atteindre d'ici le mois de décembre de l'an 2000

Le Programme de l'UNICEF qui s'inspire fortement des engagements du Sénégal, relatifs à la promesse faite aux enfants, vise les objectifs ci-après, rappelés par le Conseil des Ministres du 23 Février 1999.

- ◆ **Objectif 1** : Augmenter le taux de couverture vaccinale à 80 % et éradiquer la poliomyélite ;
- ◆ **Objectif 2** : Parvenir à l'iodation des 100 % de la production du sel au Sénégal
- ◆ **Objectif 3** : Eradiquer le ver de Guinée
- ◆ **Objectif 4** : Porter le taux brut de scolarisation à l'école primaire à 70 %, avec un accent particulier sur la scolarisation des filles.

2.2.2. Objectifs à réaliser au début du troisième millénaire

- ◆ **Objectif 5** : Réduire la vulnérabilité des 400 000 enfants en situations particulièrement difficiles (enfants exploités sur le lieu de travail, enfants mendiants, handicapés, victimes d'abus sexuels, délinquants juvéniles, enfants dans les situations de conflit armé).
- ◆ **Objectif 6** : Amélioration de la santé des femmes par la réduction du taux de mortalité maternelle en garantissant l'accès le plus large aux soins obstétricaux essentiels (SDE) ;
- ◆ L'élimination de la pratique de l'excision ;

- ♦ L'amélioration de l'accès des adolescents à l'éducation, à l'information et aux services de santé, afin de prévenir et de traiter les maladies sexuellement transmissibles dont le VIH/SIDA, et prévenir les grossesses prématurées.

III.- PRESENTATION DES SYSTEMES ET OUTILS DE PLANIFICATION

3.1. Plans Locaux de Développement des Communautés Rurales (PLD)

Issus de la réflexion menée par le Service de l'Expansion Rurale, les PLD constituent des outils essentiels de conception, d'exécution, d'évaluation et d'orientation des actions quotidiennement entreprises par les populations de base pour améliorer leurs conditions de vie.

Ils sont considérés comme les fruits d'un nouveau système de planification locale qui se fonde sur la participation et le partenariat dans tout processus de programmation des projets locaux. Il s'agit d'instrument de travail à la disposition de tous les partenaires au développement : Autorités Administratives, Elus locaux, Organisations paysannes, Organisations non gouvernementales (ONG), Bailleurs de fonds.

C'est dans ce sens que le Programme Fonds de Développement Local (FDL), initié par le PNUD et le FENU, s'est intéressé aux PLD des communautés rurales du département de Kédougou et de l'arrondissement de Missirah conçus en 1994. En effet, les considérant comme un prédiagnostic intéressant, un préalable à tout processus de planification participative, le Secrétariat Technique du FDL a appuyé les collectivités locales pour leur reformulation avant de passer à la programmation communautaire des actions de développement.

Cet exercice s'est opérée en 3 phases :

- ♦ Diagnostic participatif de planification, reposant sur des séances de dialogues et d'analyse du milieu rural animées par les représentants des organisations de base dans les villages, le Conseil Rural au niveau de la communauté rurale, le Chef de CER, un Représentant du Secrétariat Technique du FDL et d'un Consultant ;
- ♦ Elaboration du PLD : il est ressorti de ces rencontres des propositions de solutions consignées sous forme de rapports de quelques dizaines de pages et qui vont servir comme outils d'aide à la décision des projets et actions à inscrire annuellement dans le budget de chaque communauté rurale.

Il convient d'ajouter que ces PLD reformulés ont été validés au cours d'un séminaire à Kédougou par les populations à la base, les autorités administratives et les élus ;

- ♦ La programmation proprement dite des investissements locaux dans le cadre d'un programme triennal (1999-2001) d'investissements glissants et d'un exercice annuel de budgétisation.

3.2 Le Plan d'Investissement de la Commune de Kédougou

Le PIC constitue un outil de planification, de programmation, de coordination et de suivi-évaluation à moyen terme des orientations, politiques, projets et programmes de développement économique et social de la collectivité locale qu'est la Commune.

Il est le fruit d'un processus participatif et itératif regroupant tous les partenaires à la base au niveau de la Commune (Elus, Populations, Administration, Société Civile) et sert aussi de cadre de référence et de cohérence pour les investissements publics et toutes les initiatives économiques et socio-culturelles des organisations communautaires dans la perspective d'une **VISION** partagée d'un développement communal.

La formulation du PIC de la Commune de Kédougou a été marquée par 3 principales phases :

1.- Collecte des données qui s'est déroulée sur 4 niveaux d'information :

- ♦ La Municipalité
- ♦ Les quartiers
- ♦ Les organisations professionnelles
- ♦ Les autres partenaires (services techniques déconcentrés de l'Etat, ONG, etc...)

2.-Analyse des données, l'identification des projets et mise en place de la stratégie d'insertion.

3.- Approbation du PIC par le Conseil Municipal après avis des autorités régionales (CRD ou Conseil Régional).

Le Pic de la Commune de Kédougou, élaboré à partir d'un diagnostic global et d'une définition des axes stratégiques d'intervention par toutes les parties prenantes s'articule autour des deux principaux programmes ci-après :

- ❖ **Le Programme d'Investissements Publics de la Commune** qui vise à faire de la ville de Kédougou un Centre secondaire dynamique. Ce programme est évalué à **1 411 703 500 F CFA**.
- ❖ **Le Programme d'Appui aux Initiatives de Base**. Il se compose de projets individuels et de projets collectifs dont leur financement par la Cellule d'Appui au Développement obéira à des critères objectifs et transparents.

Le PIC est doté d'une Procédure Budgétaire Triennale et d'un Fonds de Renouvellement des Infrastructures et Equipements dans le Budget d'Investissement de la Commune. Il s'appuie également sur un cadre institutionnel des instruments de mise en œuvre et d'un plan de suivi. La Cellule Communale d'Appui au Développement constitue à cet effet le cadre principal de concertation et de coordination des différents partenaires concernés.

Un Système d'Information et de Gestion du PIC constituera un outil de suivi à la disposition de la Cellule Communale.

L'illustration des Programmations Financières Indicatives du PIC se trouve en annexe (Tableaux)

3.3.- Le Système de Planification de l'UNICEF

Pour la réalisation de son programme-pays, l'UNICEF en rapport avec ses partenaires nationaux a lancé un nouveau Système de Planification appelé **PLANIFICATION, SUIVI, EVALUATION : INITIATIVE POUR LE DEVELOPPEMENT LOCAL**.

Ce Système se propose de promouvoir une « **Approche-Programme** » à la différence de « **l'Approche Projet** ». Il est bâti autour d'une VISION partagée du Développement Humain. Il s'agit de s'orienter vers un cadre conceptuel d'analyse et d'évaluation des actions basé sur la recherche et l'atteinte d'indicateurs économiques et sociaux permettant d'apprécier l'amélioration des conditions de vie des populations.

Ce cadre est décentralisé au niveau de tous les échelons de prise de décision à la base. Il permet également à partir d'une analyse approfondie de la situation des enfants et des femmes de procéder aux meilleures programmations techniques et financières des activités à la base.

Ce Système est soutenu par le Renforcement des Capacités de Collecte, d'Analyse, de Suivi et d'Evaluation des acteurs et des élus sociaux en vue d'assurer l'impact des investissements sociaux sur les populations et principalement les enfants et les femmes.

Une place prépondérante est réservée dans ce système à la micro-planification opérationnelle et participative pour le meilleur choix des besoins sociaux et des sites bénéficiaires

IV.- ANALYSE DES PROGRAMMES, DES SYSTEMES ET OUTILS DE PLANIFICATION

L'examen des programmes, des systèmes et outils de planification laisse apparaître les constats ci-après :

4.1.- Au niveau de l'approche conceptuelle et des critères de choix des zones d'intervention.

Les plans et programmes ont été conçus suivant une approche globale, intégrée et participative conformément aux objectifs stratégiques du Gouvernement et aux mandats respectifs des deux partenaires.

- En effet, la programmation par pays, basée sur la stratégie intégrée des interventions au niveau local pauvre, impliquant tous les partenaires concernés (administration, population et ONG), est considérée comme l'une des caractéristiques distinctives de l'UNICEF.
- Le présent programme de l'UNICEF axé sur la survie, le développement et la protection de l'Enfant autour des quatre (4) objectifs prioritaires de l'horizon 2000, obéit à cette approche globale multisectorielle, intégrée et participative qui favorise la convergence et la complémentarité des actions avec d'autres partenaires principalement les agences du Système des Nations Unies.
- L'approche conceptuelle de programme du FENU s'inscrit également dans cette VISION de développement basée sur la responsabilisation des partenaires locaux.

En effet, la formulation du FDL, des PIC et PLD a été faite dans un processus participatif, itératif et décentralisé impliquant les élus locaux, les chefs de village, les organisations communautaires de base, femmes, jeunes, personnes âgées et diverses catégories professionnelles.

La recherche de synergies et de partenariat est caractérisée par le FENU comme un axe stratégique prioritaire pour la réalisation des objectifs de son programme et l'impact des actions prévues sur les conditions de vie des populations.

L'opérationnalisation de la vision partagée du développement et de l'approche conceptuelle des programmes des deux partenaires s'est traduite au niveau des méthodologies de ciblage et des critères des zones d'intervention.

Les deux partenaires mettent l'accent sur des méthodologies d'intervention axée sur la dimension spatiale et le respect de certains critères pour le choix de leur zone de concentration.

Il est ainsi apparu au niveau de l'UNICEF que le choix de la zone de Kédougou a été le produit d'un processus de sélection prenant en compte des critères d'acuité des problèmes socio-sanitaires, de faisabilité politique, d'impact et de volume des interventions d'autres partenaires autour d'objectifs stratégiques retenus pour l'horizon 2000 et le 3^{ème} Millénaire. Les critères sont soutenus par des études opérationnelles sur la situation de référence des groupes cibles, des indicateurs sociaux précis et mesurables en matière de développement humain.

Les critères de choix des zones d'intervention du programme FENU s'articulent comme suit :

- Les facteurs limitatifs relatifs à l'enclavement, le sous équipement, l'insuffisance de l'encadrement et le manque d'organisation des populations des localités concernées ;

- La lutte contre la pauvreté considérée par le FENU comme un axe stratégique prioritaire pour l'atteinte des objectifs de développement humain durable ;

- L'appui à la décentralisation en tant que préalable à toute stratégie de développement local ;

On notera donc que du point de vue de l'approche conceptuelle de leurs programmes et des critères de choix des zones de concentration de leur intervention, l'UNICEF et le FENU tout en gardant la spécificité de leurs mandants respectifs, partagent les mêmes démarches et visent les mêmes objectifs de convergence, de multisectorialité, de coordination des synergies, de complémentarités et de recherche d'impact de leurs actions sur le terrain.

Toutefois, à la différence de FENU, le programme de développement de l'UNICEF ne permet pas souvent l'identification de la localité bénéficiaire des interventions prévues, l'option de concentration se situant au niveau régional ou départemental, laissant la sélection définitive du choix des sites à d'autres niveaux de décision et d'arbitrage sur la base des indicateurs socio-économiques retenus.

C'est pourquoi, il est prévu dans le programme de l'UNICEF à Kédougou, des objectifs spécifiques relatifs à l'élaboration d'une **micro-planification** pour l'identification des sites bénéficiaires et la réalisation des activités notamment en matière hydraulique et sanitaire.

4.-2.-Au niveau des domaines de concentration des interventions :

L'examen des domaines de concentration sus-indiqués fait apparaître une volonté réelle des deux (2) partenaires d'opérationnaliser des objectifs stratégiques définis par le Gouvernement en matière de développement humain à travers deux niveaux d'analyse, d'étude et d'actions :

- L'appui à la décentralisation par la mise en place des conditions ou bases à long terme d'un développement humain décentralisé, fondé sur la planification locale et la programmation en capital productif et social ainsi que sur le renforcement des capacités des populations et des élus à la base ;

- L'appui à l'effort de développement humain conformément aux objectifs adoptés par le Conseil des Ministres en Février 1999 dans le but d'améliorer la situation des enfants et des femmes au Sénégal par la mise en place de ce qu'il est convenu d'appeler **L'INITIATIVE POUR LE DEVELOPPEMENT LOCAL** qui met l'accent sur le cadre conceptuel d'analyse de causalité basé sur un ensemble commun d'indicateurs économiques et sociaux.

La configuration et la nature des domaines de concentration retenus par chaque programme obéissent à cette logique d'options stratégiques qui loin d'être contradictoires, se complètent ou s'entrecroisent suivant les localités et les groupes cibles.

Toutefois, des risques de duplications inutiles sont apparents si des efforts d'harmonisation et de coordination ne sont pas faits par les partenaires concernés.

De manière générale, l'éventail des domaines de concentration des deux (2) programmes s'articule comme suit :

- * **Pour le programme UNICEF**, les domaines de concentration retenus ci-après épousent les objectifs stratégiques de l'horizon Décembre 2000 et ceux de l'horizon du début du 3^{ème} millénaire :

- La promotion de la situation sanitaire des populations principalement les enfants.

- La promotion de l'hydraulique en milieu rural.
- La promotion de la scolarisation à l'école primaire.
- La protection des Droits des Enfants.
- Le renforcement des capacités de collecte, d'analyse, de suivi et d'évaluation des données socio-économiques des acteurs locaux.

*** S'agissant du programme FENU**, les domaines de concentration sont ceux inscrits dans les PLD et les PIC et répondent aux objectifs et résultats retenus par le FDL.

Ces domaines de concentration peuvent s'analyser à travers les classifications opérées par les 2 types de projets suivants :

- ◆ Les projets d'actions publiques ;
- ◆ Les projets des communautés de base.

➤ Au titre des projets d'actions publiques, on peut noter, les domaines de concentration ci-après :

- L'éducation
- La santé
- L'hydraulique rurale
- Les activités socio-culturelles
- Les infrastructures économiques
- La promotion de la santé animale
- La protection de l'environnement et la gestion des ressources naturelles
- L'assainissement urbain de Kédougou
- Les infrastructures de désenclavement
- Les actions de renforcement des capacités de gestion, d'organisation et de négociation des élus locaux et leaders d'organisation de base.

Au titre des projets des communautés de base on peut noter :

- Le financement d'activités productives des OCB et autres organisations communautaires de base, dont notamment les femmes, les jeunes organisés, les artisans.

L'analyse combinée des différents domaines de concentration retenus par chaque programme, fait apparaître les constats ci-après :

- une plus grande multidisciplinarité des domaines d'intervention au niveau du FDL/FENU avec une orientation plus marquée sur la réalisation des infrastructures socio-économiques, la gestion des terroirs villageois, l'environnement, l'aménagement hydro-agricole et les activités productives des populations à la base. Ces domaines confortent ainsi son approche d'intervention en matière d'Eco-Développement soutenue par des modules d'accompagnement axés sur le Crédit et le Renforcement des Capacités des Acteurs à la Base ;
- une diversité plus limitée des domaines de concentration du Programme UNICEF, articulé autour de quatre (4) secteurs d'activités principaux épousant les 6 objectifs stratégiques retenus ;
- le caractère intégré des domaines de concentration retenus par les 2 programmes et qui ouvre des perspectives de complémentarité sur le terrain.

L'articulation de ces constats sur le terrain aux domaines prioritaires des PLD des 13 Communautés rurales nous autorise à tenter un regroupement des domaines d'activités des 2 programmes autour des axes d'intervention principaux ci-après :

- 1.- Hydraulique Rurale ;
- 2.- Santé, Hygiène, Assainissement ;
- 3.- Education, Scolarisation ;
- 4.- Renforcement des Capacités des Acteurs ;
- 5.- Protection de la Nature et Gestion des Ressources Naturelles
- 6.- Infrastructures socio-économiques et financement des activités productives

Dans l'optique d'une approche programme intégrée, participative et décentralisée la formulation d'un cadre de partenariat autour de ces axes d'intervention, reposant sur les PLD et PIC considérés comme les instruments par excellence de planification concertée des acteurs à la base, peut être envisagée.

Des pistes de synergies seront proposées à cet effet dans la 5^{ème} partie de ce document, après une évaluation des programmations Financières et Indicatives offertes par les deux (2) partenaires dans le département de Kédougou.

4.3.- Au niveau des Programmations Financières Indicatives :

L'Etude documentaire mise à notre disposition fait apparaître une volonté des 2 partenaires de contribuer concrètement au financement des problèmes de

développement des populations à la base mais suivant des mécanismes et procédures de planification et d'affectation des ressources différentes.

S'agissant de l'UNICEF le système de financement se caractérise comme suit :

- une programmation financière au niveau national découlant des initiatives de mobilisation des ressources sur le plan international et des arbitrages obtenus à travers le processus de planification stratégique du cadre de coopération UNICEF-Gouvernement du Sénégal (Formulation, Revue, Evaluation du Programme National).
- Ce processus de planification a permis d'apprécier les prévisions budgétaires par objectifs stratégiques conformément au tableau de programmation ci-joint.

TABEAU DES PROGRAMMATIONS FINANCIERES INDICATIVES DE L'UNICEF

Objectifs	Prévisions Financières Indicatives	Période	Observation
- Couverture du PEV à 80 % et l'Eradication de la Polio	400 000 \$ US	1999 – 2000	A mobiliser
- L'odation à 100 % du sel produit au Sénégal	400 000 \$ US	1999 – 2000	A mobiliser
- Eradication de la maladie du ver de Guinée	258 000 \$ US	1999 – 2000	Disponibles pour la création 39 forages équipés en pompes manuelles
	520 000 \$ US 1 100 000 \$ US (700 000 000 F CFA)	1999 - 2000	A mobiliser pour couvrir les 78 autres forages restants pour 1999-2000 Votés au cours de la Loi Rectificative des finances pour la réalisation d'autres forages avec l'AGETIP
- Accélération de la scolarisation universelle	2,5 Millions de dollars	1999-2000	A mobiliser pour la construction et l'équipement (800 classes et 27 000 tables bancs).
- Réduction de la vulnérabilité des enfants en situations difficiles	2 750 000 \$ US	1999-2001	A mobiliser
- Amélioration de la Santé Reproductive des Femmes	600 000 \$ US	1999-2001	A mobiliser
- Eliminer la pratique de l'excision	2 142 000 \$ US	1999-2001	A mobiliser
- Prévention du SIDA	500 000 \$ US	1999 - 2001	A mobiliser
TOTAL			

Les prévisions budgétaires indiquées font ensuite l'objet d'un arbitrage par les différents comités de pilotage sectoriels sur la base des activités retenues et suivant des outils, grilles et matrices d'analyse simples qui mettent en exergue notamment les objectifs quantifiés, les montants prévus, les partenaires et le calendrier d'exécution.

Toutefois, on constatera que ces outils de planification ne donnent pas d'informations précises sur les localités bénéficiaires comme indiqué plus haut. Ce choix s'effectuera au niveau de la micro-planification opérationnelle à la base.

- Pour ce qui est du FDL/FENU, la programmation budgétaire est plus localisée en ce sens qu'elle s'inscrit dans une dynamique de promotion d'un système de financement décentralisé simple et efficace des collectivités locales. Ce système est bâti autour des leviers fondamentaux suivants :

- ◆ Le Fonds de Développement Communautaire (FDCR)
- ◆ Le Fonds de développement Urbain (FDU).

On notera que 80 % de la Dotation Indicative Financière allouée à la communauté rurale sont affectées au Fonds de Développement Communautaire proprement dit, destiné aux équipements et infrastructures d'appui aux actions de développement (Santé, Education, Hydraulique Rurale etc.) à la protection de l'environnement, à la gestion des ressources naturelles et à l'appui institutionnel.

Les 20 % restants sont réservés au financement des communautés de base (OCB), femmes et jeunes, artisans etc...).

En raison de la particularité des besoins des communes, 85 % de la Dotation Indicative Financière du Fonds de Développement Urbain sont affectés aux infrastructures et équipements de la commune de Kédougou.

Par contre 15 % de ce fonds sont réservés aux organisations communautaires des quartiers et aux groupements professionnels.

Globalement, les Dotations Indicatives Financières, sur une période de 3 ans, varient de **60 000 000 F CFA** à **120 000 000 F CFA** pour les communautés rurales et **400 000 000 F CFA** pour la commune de Kédougou.

Ces prévisions budgétaires ont été faites à partir des besoins réels exprimés par les collectivités de base à travers les PLD des 13 Communautés Rurales et le PIC de Kédougou. Les tableaux en annexe donnent un aperçu de cette articulation notamment en termes de besoins de financement acquis grâce au FDL/FENU et non couverts ou à rechercher.

Le schéma de déboursement du FDL/FENU qui figure en annexe donne un aperçu des innovations proposées pour assurer un financement décentralisé des opérations à la base à partir de la stratégie du « **Faire-Faire** ».

Les outils de programmation financière à notre disposition ne nous permettent pas, présentement, de faire la même articulation pour l'UNICEF à l'exception de l'Hydraulique rurale, de la Santé et de l'Education, tout au plus au niveau des types d'activités et du nombre d'infrastructures mais sans indications financières.

V.- AXES DE COLLABORATION ET MODALITES DE MISE EN OEUVRE

Au regard de ce qui précède, on peut affirmer que de réelles possibilités de synergies existent entre le Programme FDL/FENU et celui de l'UNICEF dans le département de Kédougou, en partant des PLD des 13 Communautés Rurales et du PIC de la Commune de Kédougou.

A cet effet, il ressort de l'analyse des tableaux ci-contre, que l'essentiel (soit 80 %) de la Dotation Indicative FDL de Kédougou est effectivement réservé aux « **Actions Publiques** ». La priorité est notamment accordée aux 3 domaines principaux à savoir l'Hydraulique Rurale, la Santé et l'Education dans une moyenne de **59,25 %** pour un coût global de **864 805 263 F CFA** avec une pointe de **83,18 %** dans la Communauté Rurale de Médina Daffé qui devance d'autres communautés rurales mitoyennes dans les arrondissements de Fongolimbi et de Saraya (voir ci contre tableau élaboré à cet effet).

Dés lors, donner une place prépondérante à la Santé et à l'Hydraulique, dans cet important foyer à risque où la draconculose, l'onchocercose sévissent, ne serait pas un choix hasardeux.

Au contraire, la prégnance, la pertinence des réponses aux contraintes du milieu est un facteur de concordance remarquable avec le Programme de l'UNICEF.

Ce qui devrait alors faciliter le partenariat dans le sens de la recherche d'une complémentarité dans l'intervention sur la dynamique des milieux.

Il est même souhaitable de dépasser ce cadre étroit de collaboration en l'élargissant d'une part aux actions publiques qui n'ont pas trouvé de financement dans la programmation triennale (1999-2001) en mettant l'accent, d'autre part, sur d'autres préoccupations non moins importantes comme le Renforcement des Capacités (Gouvernance locale, collecte, analyse et diffusion des données socio-économiques), gage de succès et de pérennisation des actions.

Par ailleurs, l'UNICEF ne peut pas s'exclure de la gestion de l'environnement en termes d'assainissement, d'hygiène, en un mot de prophylaxie.

En définitive, l'opérationnalisation de la volonté des deux (2) partenaires de mettre en place un cadre de partenariat s'inscrivant dans les orientations des PLD et du PIC de Kédougou tout en prenant en compte leurs spécificités propres, pourrait se faire suivant une **approche-programme intégrée** autour des 3 domaines principaux que sont **l'Hydraulique Rurale**, la **Santé** (y compris l'hygiène assainissement) et **l'Education**.

La réalisation d'infrastructures socio-économiques et le financement des activités productives des organisations communautaires de base ainsi que le Renforcement des Capacités des acteurs pourraient constituer des composantes transversales.

Les modalités de mise en œuvre de cette approche-programme pourraient revêtir plusieurs formes, mais il convient de proposer les deux qui nous paraissent les plus réalisables et sans risque de déperditions :

1. Maintenir le FENU dans la mise en œuvre des programmations triennales du FDL dans la partie financement acquis pour les 3 domaines principaux (voir tableau annexé à cet effet). l'UNICEF prendrait ainsi en charge le financement non encore acquis des autres PLD et PIC ;
2. Organiser les contributions de chaque partenaire suivant la nature des activités à l'intérieur de chaque domaine de concentration.

Dans ce cadre, le FENU financerait directement toutes les infrastructures prévues à l'exception de l'Hydraulique villageoise dont le financement a déjà fait l'objet d'un accord entre le Gouvernement, l'AGETIP et l'UNICEF (36 forages dont 32 sans études géo-physiques sont déjà prévus dans le département de Kédougou).

Ce dernier assurerait les équipements des infrastructures et le renforcement des capacités des acteurs.

Par souci d'efficacité, l'horizon temporel retenu dans le cadre de ce partenariat serait la période 1999 – 2001 avec des possibilités de réajustement.

VI.- MECANISMES DE COORDINATION ET SUIVI EVALUATION

L'Etude documentaire effectuée fait apparaître l'existence au niveau des 2 partenaires d'un capital d'expérience éprouvée en matière de mécanismes et procédures de concentration, de coordination et de suivi-évaluation impliquant les différents acteurs à la base en vue d'une meilleure pérennisation des actions à mener.

S'agissant de l'UNICEF, l'accent est plutôt mis sur la création de comités de gestion et de mobilisation sociale autour des infrastructures qu'il réalise dans les localités ciblées comme par exemple, en matière de santé, d'ouvrages hydrauliques, de salubrité, nonobstant l'existence des comités de pilotage des objectifs stratégiques sectoriels et d'un Comité National.

Toutefois, l'existence de cadres de concentration spécifiques au niveau d'un arrondissement ou d'un département reste peu probable. S.C.M.?

Néanmoins, des initiatives sont en cours au niveau du département de MBour avec le **Cadre de Concertation Départemental des Acteurs du Développement Local de Mbour (COCADEL)**.

Par contre, le FENU, au delà des comités de gestion des infrastructures qu'il finance, insiste beaucoup sur la création de cadres de concertation à tous les niveaux du processus décisionnel à la base.

⤴ Ainsi au niveau de l'Arrondissement le FDL/FENU de Kédougou prévoit une Cellule Locale d'Appui au Développement (CLAD) présidée par les Présidents des Conseils Ruraux et chargée de la programmation et de l'exécution des actions dévolues à chaque Conseil Rural.

⤴ Au niveau de la Commune, il est prévu une Cellule Communale d'Appui au Développement (CCAD) présidée par le Maire et chargée de la programmation et de l'exécution des actions de programme.

En raison du champ d'intervention du programme du FDL que connaît le Département de Kédougou et l'Arrondissement de Missirah (Département de Tamba), il est prévu la mise en place d'une Cellule d'Appui et de Conseil aux Collectivités Locales présidée par le Président du Conseil Régional et composée des représentants des Collectivités Locales, de la Société Civile et de l'Administration.

Pour appuyer et impulser ce dispositif institutionnel, il a été mis en place au niveau du FDL/FENU, un Secrétariat Technique qui constitue le cadre de concentration et d'INTERFACE par excellence de programme avec les autres partenaires au développement. Ce schéma est présenté en annexe.

Eu égard à ces différentes initiatives de part et d'autre, il nous semble indiqué de proposer un cadre institutionnel d'appui au partenariat qui capitaliserait les expériences des comités de gestion de base de l'UNICEF en les fédérant avec les CLAD, la CCAD et le Secrétariat Technique.

Cette option aurait l'avantage d'éviter des juxtapositions et duplications inutiles de cadres de coordination qui pourraient désorienter les acteurs à la base.

Un Protocole de Collaboration définirait à cet effet les rôles et responsabilités de chaque partenaire ainsi que les procédures de suivi-évaluation, nonobstant les arrangements administratifs et financiers qui régissent les modalités d'intervention et de partenariat entre Agences du Système des Nations Unies.

Le présent Document en tant qu'outil de facilitation des échanges entre partenaires, n'ambitionne guère de proposer des axes de collaboration définitifs ni exhaustifs.

Il confirme et justifie simplement l'existence de voies et moyens d'atteindre les objectifs visés par les deux partenaires que sont le FENU et l'UNICEF à savoir la mise en place d'un cadre de cohérence de leurs interventions dans le département de Kédougou.

ANNEXES

TABLEAU D'ILLUSTRATION

Programmation Indicative Triennale de la Communauté Rurale de Médina Baffé (1999 -2001)
Avec le FENU / FDL / Kédougou

DIF GLOBALE : 57 250 880
Actions Publiques : 80 %
Appui aux organisations de base : 20 % = 11 450 880

Composantes	Actions	Besoin total			Actions à financement acquis					Actions à financement non acquis		
		Nbre	Coût	1999	Localisation	2000	Localisation	2001	Localisation	Nombre	Coût	Localisation
Appui Institutionnel	Réfection Maison Commun		2 300 000	2 300 000	Médina Baffé							
	Equipement Maison Comm°		200 000	200 000		—		—				
	Formation des Elus		2 000 000	1 000 000		500 000		500 000				
	Fonctionnem° du Conseil Rural		100 000	100 000								
	Sous Total		4 600 000									
Santé	Construction Equip Case Santé	10	20 000 000	1	Sékhoto	2		1		6	12 000 000	Guénédié, Sanecoua, Médina Baffé, Toubacouta, Diary, Sakhaye
	Formation ASC et Matrones	27	2 700 000	5	Moulanga, Médina B, Saroudia, Missirah Denti	10		6		6 ASC	600 000	
	Approvision° Médicaments	2	1 000 000	2	Saroudia Missirah Dantila	—		—		—	—	
	Sous Total		23 700 000								1 260 000	
	Hydraulique Rurale	Puits/Forage	3	9 000 000	1	Wamba		1		2	2 500 000	Guénédié, Bantankao
Environnement	Construction et Equip classes	10	45 000 000	—		2		2		6	27 000 000	
	Pépinières Commu	2	2 000 000	1	Missirah Dantila	—		—		1	1 000 000	Médina Baffé
	Equip Comité de Vigilance	15		500 000	Saroudia Missirah Dantila					13		
	Sous Total											

Communauté Rurale de Médina Baffe (Suite)

Composantes	Actions	Besoin total		Actions à financement acquis						Actions à financement non acquis		
		Nombre	Coût	1999	Localisation	2000	Localisation	2001	Localisation	Nombre	Coût	Localisation
Activités Socio Culturelles	Terrain Football	3	900 000	—		—		—		3	900 000	Saroudia, Missirah Dantila
	Equipements Sportifs	3	900 000	1	Saroudia					2	600 000	Médina Baffe Missirah Dantila, Médina Baffe
	Equipement Centre de Formation Fémin	2	1 200 000		Médina Baffe	1		—		1	600 000	Missirah Dantila
	Construction Centre de Formation Techn	2	?							2	?	
	Sous total											
Santé Animale	Parc à vacc	1	300 000	—		—		—		1	300 000	
	Dépôts médicaments		700 000								700 000	
	Formation auxiliaires	6	600 000	3	Guémédié Médina Baffe	3		—				
Sous Total		1 600 000								1 000 000		

Programmation Indicative Triennale Communauté Rurale de Fongolimbi (1999 – 2001)

DIF GLOBALE :
Actions Publiques : 80 %
Appui aux Organisations de base :

Avec le FENU / FDL / Kédougou
67 156 627
53 605 747
13 550 880

Composantes	Actions	Besoin total		Actions à financement acquis						Actions à financement non acquis		
		Nombre	Coût	1999	Localisation	2000	Localisation	2001	Localisation	Nombre	Coût	Localisation
Appui Institutionnel	Finition Maison Communautaire	1	5 000 000	5 000 000	Fongolimbi	—		—		—		
	Equip Maison Communautaire		500 000	500 000	“ ”							
	Formation Conseil Rural		2 000 000	500 000		1 000 000		500 000		—		
	Fonctionnement Conseil Rural		500 000	150 000		200 000		150 000		—		
	Sous Total		8 000 000									
Santé	Construction et Equipement Cases de santé	8	16 000 000	2	Madinou Kabaye	2		—		4	8 000 000	
	Réfection P.S et Maternité		7 000 000			1 PS				Maternité	3 500 000	
	Médicaments	8	2 400 000							8	2 400 000	
	Formation ASC + Matrones	20	2 000 000	6	Madinou Kabaye Tounania, Fongolimbi,	5		5		4	400 000	
	Sous Total		27 400 000								14 300 000	
Education	Construction Equipements classes	8	3 600 000	—		2				6	27 000 000	Niagalancomé, Sambagal,
Hydraulique Rurale	Puits/forages	7	21 000 000	1	Walansithiorou	2		2		2	6 000 000	Maraigou, Kounsi, Afia Dande Mayo
	Adduction d'eau forage	2 500 m		3 000 000	Fongolimbi	—		—		1 500 m add		
Sous Total			24 600 000									

Communauté Rural de Fongolimbi (suite)

Composantes	Actions	Besoin total		Actions à financement acquis						Actions à financement non acquis		
		Nbre	Coût	1999	Localisation	2000	Localisation	2001	Localisation	Nombre	Coût	Localisation
Environne Ment	Pépinières Communautaire		1 000 000	500 000	Sadiare	250 000		250 000			—	
	Comité de vigilance	15	2 625 000	1 000 000							1 625 000	
Sous Total			3 625 000									
Santé Animale	Dépôt.... vétérinaire	1	700 000	311 369	Fongolimbi					Construction Local	1 625 000	
	Formation AVC	6	600 000	2		4					388 631	
	Parc à vaccination	3	1 500 000	—		—		—		—	1 500 000	Dimpoby les Kafory Velingara
Sous Total			2 800 000									
Activités Socio Culturelles	Terrains Equipements	3	900 000	3	Fongolimbi Toumania Kabaye						1 888 631	
	Foyer des jeunes	1	5 000 000							1	5 000 000	Fongolimbi
	Matériel de musique		1 694 378			1						
Sous Total			7 594 378								5 000 000	

**Programmation Indicative Triennale des Actions Publiques de la
Communauté Rural de Tomboroncoto (1999 – 2001) avec le FDL / FENU / Kédougou**

DIF GLOBALE : 80 580 000
Actions Publiques : 80 %
Appui aux Actions de Base : 20 %

16 116 000

Composantes	Actions	Besoin total		Actions à financement acquis						Actions à financement non acquis		
		Nombre	Coût	1999	Localisation	2000	Localisation	2001	Localisation	Nombre	Coût	Localisation
Education	Construction Centre Format°	4	1 200 000	—	—	1		—	—	3	9 000 000	
	Construct salles classes équip	7	31 500 000	—	—	1		1		5	22 500 000	
	Construction centre alphabét	2	?	—		—		—		2	?	
	Octroi livres et matériels	?										
	didactiques											
Sous Total 1			?								?	
Santé	Construction et équip Maternité rurale	1	2 000 000	1	Tomboroncoto	—		—		—		
	Construction et équip Case santé	9	18 000 000	2	Makao Bantantan	1				6	12 000 000	
	Formation ASC et Maîtrone	18	1 800 000	3 maîttrone	Bantantan Makao Kanourmary	—		—		15	1 500 000	
	Electrification Poste Santé	1	2 000 000	—		1	Tomboroncoto	—		—		
	Dotation Fonds de Roulement médicaments	9	1 676 088	—		—		—		9	1 676 088	
Sous Total 2			25 476 088								15 176 088	
Hydraulique Rurale	Fonçage puits	15	45 000 000	3	Ngar	3		2		7	21 000 000	
	Construction château d'eau	2	20 000 000	—	Tikankaly Kanourmary	—		—		2	20 000 000	
	Adduction eau 1500F/m	2000 m	3 000 000	—		—		—		2000	3 000 000	

Communauté Rural de Tomboroncoto (suite)

Composantes	Actions	Besoin total		Actions à financement acquis						Actions à financement non acquis		
		Nbre	Coût	1999	Localisation	2000	Localisation	2001	Localisation	Nombre	Coût	Localisation
Aménagement Hydroagro	Aménagement de bas fonds	15 ha								10 ha		
	Construction retenues	2		—		—		—		2 ha		
Sous Total 3												
Activités Socio culturelles	Terrains de football	2	600 000	—	—	2						
	Mosquée	1	?							1	?	
Appui Institutionnel	Réfection et équip maison communautaire	1	5 800 000	1	Tomboroncoto	—		—		—		
	Formation des Conseillers		2 000 000	1 000 000		500 000		500 000				
	Fonctionnement Conseil Rural		200 000	100 000		100 000						
	Renforcement Capacité Elus											
Sous Total												
Environ-Nement	Construction Campement Comité accueil	1	3 000 000	—		1	Bantakha	—		—		
	Préparat° pépinière centrale			—		—		—		1		
	Comité de lutte feux brousse	2	250 000	—		—		—		2	250 000	
	Achat camion citerne	1	10 000 000	—		—		—		1	10 000 000	
	Aménagement périmètre reboisement			—		—		—		1		

Communauté Rurale de Tomboroncoto (suite)

Composantes	Actions	Besoin total		Actions à financement acquis						Actions à financement non acquis		
		Nombre	Coût	1999	Localisation	2000	Localisation	2001	Localisation	Nombre	Coût	Localisation
Sous Total												
Economie Rurale	Latrines	3	300 000	3	Mako							
	Marché	1	3 000 000					1	Mako			
	Electrification rurale I	—	—	—		—		—		—		
	Lotissement									2	Mako Niéménika	
Sous Total												
Santé Animale	Formation Auxiliaires	3	900 000	—		3		—		—		
	Achats médicaments			—		—		—				
	Parc à vaccinal ^o											
	Dépôt Vétro	3	900 000			3				3		

**Programmation Indicative Triennale des Actions Publiques de la
Communauté Rurale de Missirah Sirimania (1999 – 2001) avec le FENU / FDL Kédougou**

DIF GLOBALE :

Actions Publiques :

80 %

Appui aux organisations de base : 20 % = 18 796 504

Composantes	Actions	Besoin total		Actions à financement acquis						Actions à financement non acquis		
		Nbre	Coût	1999	Localisation	2000	Localisation	2001	Localisation	Nombre	Coût	Localisation
Appui Institutionnel	Réfection		2 000 000	2 000 000								
	Maison Commun											
	Formation Elus		2 000 000	800 000		600 000		600 000		x	?	
	Achat mobilier		800 000	800 000								
	Fonctionnement		1 000 000	400 000		400 000		200 000				
Sous Total	C. Rurale		3 800 000									
Santé	Equip d'une maternité rurale	1	2 500 000	1	Missirah Sirimania	—		—				
	Construction et équipement Case de santé	12	24 000 000	—		1		1		5 cases 5 maternités rurales	20 000 000	
	Formation ACS /Matrones	16	1 600 000	—		3		3		10 ASC + matrones	1 000 000	
	Approvision° médicaments	4	4 000 000	2 000 000	Missirah Saïen Sérou	—		—		2	2 000 000	
Sous Total			32 100 000									
Hydraulique Rurale	Fonçage puits	13	39 000 000	3	Daworala Bountoung Bokhody	3		3		4	12 000 000	
Aménagement hydroagro	Aménagement bas fonds	45 ha	67 500 000	—		7 500 000		7 500 000		35 ha	52 500 000	
	Aménagement mares	9	?	—		—		—		9 mares	?	
Sous Total			?									

Communauté Rurale de Missirah Sirimania (suite)

Composantes	Actions	Besoin total		Actions à financement acquis						Actions à financement non acquis		
		Nombre	Coût	1999	Localisation	2000	Localisation	2001	Localisation	Nombre	Coût	Localisation
Education	Fournitures scolaires		3 000 000	1 000 000	Missirah Sirimania	1 000 000		1 000 000		—	—	
	Equipements scolaires	25 tables bancs	2 000 000	1 000 000	Missirah Sirimania	1 000 000		—				
	Construction et équip classes	5 classes	?	—		—		—		5 classes	?	
	Sous Total		?									
Activités Socio Culturelles	Aménagement et équip terrain sportif	6	1 800 000	3	Dalota Missirah Sirimania Salensetou	2		1		—		
	4 Foyers femmes		?	—		—		—		4 Foyers femmes	?	
	4 Foyers jeunes		?	—		—		—		4 Foyers femmes	?	
	Sous Total											
Gestion Environnement	Pépinière centrale	1	800 000		Missirah Sirimania	—		—		—		
	Pépinière relais	4	700 000	8	Madina Sirima Sékoto	4		—		—		
	Comités de vigilance	20	900 000	8		7		5		—		
	Equip comités vigilance	20	2 500 000			—		—		12	1 500 000	
Sous Total												
Santé Animale	Dépôt Vétérinaire	4	2 800 000	1	Dalato					3	1 500 000	
	Formation Auxiliaire	4	400 000	1	Dalato						2 100 000	
Sous Total			3 200 000								300 000	
											2 400 000	

**Programmation Indicative Triennale des Actions Publiques de la
Communauté Rural de Dakélély (1999 – 2001) avec le FENU / FDL / Kédougou**

DIF Globale : 62 630 400 FCFA

Actions Publiques :

80 %

Appui Organisations de Base : 20 % = 12 526 080

Composantes	Actions	Besoin total		Actions à financement acquis						Actions à financement non acquis		
		Nbre	Coût	1999	Localisation	2000	Localisation	2001	Localisation	Nbre	Coût	Localisation
Appui Institutionnel	Réfect ^e et Equip Maison Commun	1	5 800 000	1	Dakétély	—	—	—	—	—	—	—
	Equipement Conseil Rural		2 000 000	1 000 000	Dakétély	500 000	Dakétély	500 000	Dakétély	—	—	—
	Fonctionnement Conseil Rural		200 000	100 000	Dakétély	100 000	Dakétély	—	—	—	—	—
	Formation des Elus		2 000 000	800 000	Dakétély	600 000	Dakétély	600 000	Dakétély	—	—	—
	Sous Total 1		10 000 000									
Santé	Finition Dispens Case santé	1	3 705 818	1	Dakétély							
	équipée	8	10 820 000	—	—	—	—	—	—	8	10 820 000	
	Formation ASC et 8 matrones	16	1 600 000	—	—	—	—	—	—	16	1 600 000	
	Fonds de roulement médicaments	8	1 489 856	—	—	—	—	—	—	8	1 489 8568	
	Sous Total 2		17 615 674									
Aménagement Hydroagricole	Aménagement de bas fonds ha	45 ha	67 500 000	5 ha = 7 500 000	Dakétély (Dioungol)					40	13 909 856	
	Puits/Forage	24	72 000 000									
Sous Total 3	Château d'eau	1	10 000 000			2		2		20	60 000 000	
			149 500 000							1	10 000 000	
Education	Salles de classes	8	36 000 000	—	—	2				6	27 000 000	Dakétély
Sous Total 4			36 000 000								27 000 000	

Communauté Rural de Dakélély (suite)

Composantes	Actions	Besoin total		Actions à financement acquis						Actions à financement non acquis		
		Nbre	Coût	1999	Localisation	2000	Localisation	2001	Localisation	Nbre	Coût	Localisation
Environnement	Lutte contre les feux de brousse	4 comités	2 000 000	—	—	2				2	1 000 000	
	Pépinières Communautaires	1	1 000 000	500 000	Outhiounbal	250 000	Outhiounbal	250 000	Outhiounbal			
	Fourrière	1	1 000 000	1								
	Parcours bétail	1	500 000			1						
Sous Total 5			4 500 000								1 000 000	
Santé Animale	Dépôt Vétérinaire + formation gérant	1	500 000	—	—	1		—	—	—	—	
	Parc à vaccinal*	9	18 000 000							9	18 000 000	
	Formation 9 AVC	9	900 000	—	—	—	—	—	—	9	900 000	
Sous Total 6			19 400 000									
Activités Socio Culturelles	Foyers des jeunes		10 000 000	—							18 900 000	
	Foyers des femmes		2 000 000	—	—	—	1				10 000 000	
	Terrain sportif équipements	4	1 200 000	—	—	—	4					
Sous Total 7			13 200 000								10 000 000	

**Programmation Indicative Triennale des Actions Publiques de la
Communauté Rurale de Salémata (1999 – 2001) avec FENU / FDL / Kédougou**

DIF Globale :
Actions Publiques : 80 %
Appui aux Actions de Base : 20 %

Composantes	Actions	Besoin total		Actions à financement acquis						Actions à financement non acquis		
		Nbre	Coût	1999	Localisation	2000	Localisation	2001	Localisation	Nbre	Coût	Localisation
Education	Réfection écoles		425 000	1	Salémata							
	Acquisition tables bancs	50	2 000 000	—		50		—				
	Achat manuels scolaires		1 885 316			1		—				
	Sous Total		4 310 316									
Santé	Extension et équipement case de santé	2	1 000 000	—		2						
	Maternité rurale		1 500 000									
	Construction et équipements case de santé	2	2 000 000			1	Salémata					
	Latrines	3	300 000	3								
	Médicaments	3	300 000			3						
	Formation ASC	2	200 000			2						
	Achat moto	1	1 500 000			1						
	Sous Total		6 800 000									
	Hydraulique Rurale	26	78 000 000			2		2		22	66 000 000	
	Aménagement Hydroagricole		7 500 000	5 ha	Salémata							
Sous Total			85 500 000								66 000 000	
Santé Animale	Dépôt vétérinaire		800 000			1						

Communauté Rurale de Salémata (suite)

Composantes	Actions	Besoin total		Actions à financement acquis						Actions à financement non acquis		
		Nbre	Coût	1999	Localisation	2000	Localisation	2001	Localisation	Nbre	Coût	Localisation
Appui Institutionnel	Réfection Maison Communautaire	1	5 000 000	1								
	Fonctionnement Conseil Rural		200 000	1								
	Equipement Maison Commun		800 000	1								
	Formation Conseil Rural		2 000 000	1 000 000		500 000		500 000				
	Sous Total		8 000 000									
Gestion Environnement	Pépinières communautaires		1 500 000	1 000 000	Salémata	250 000		250 000				
	Réparation Moto (SEF)		100 000	1								
	Equipement Comités de Vigilance		500 000									
	Sous Total		2 100 000									
Activités Socio Culturelles	Construction Centre polyvalent		4 500 000			1						
	Equipements Sportifs		325 000			1						
	Sous Total		4 825 000									
Economie Rurale												
	Marché		4 000 000			2 000 000		2 000 000				